

Histoire et Traditions Populaires

du Canton
de Saint-Pierre-sur-Dives

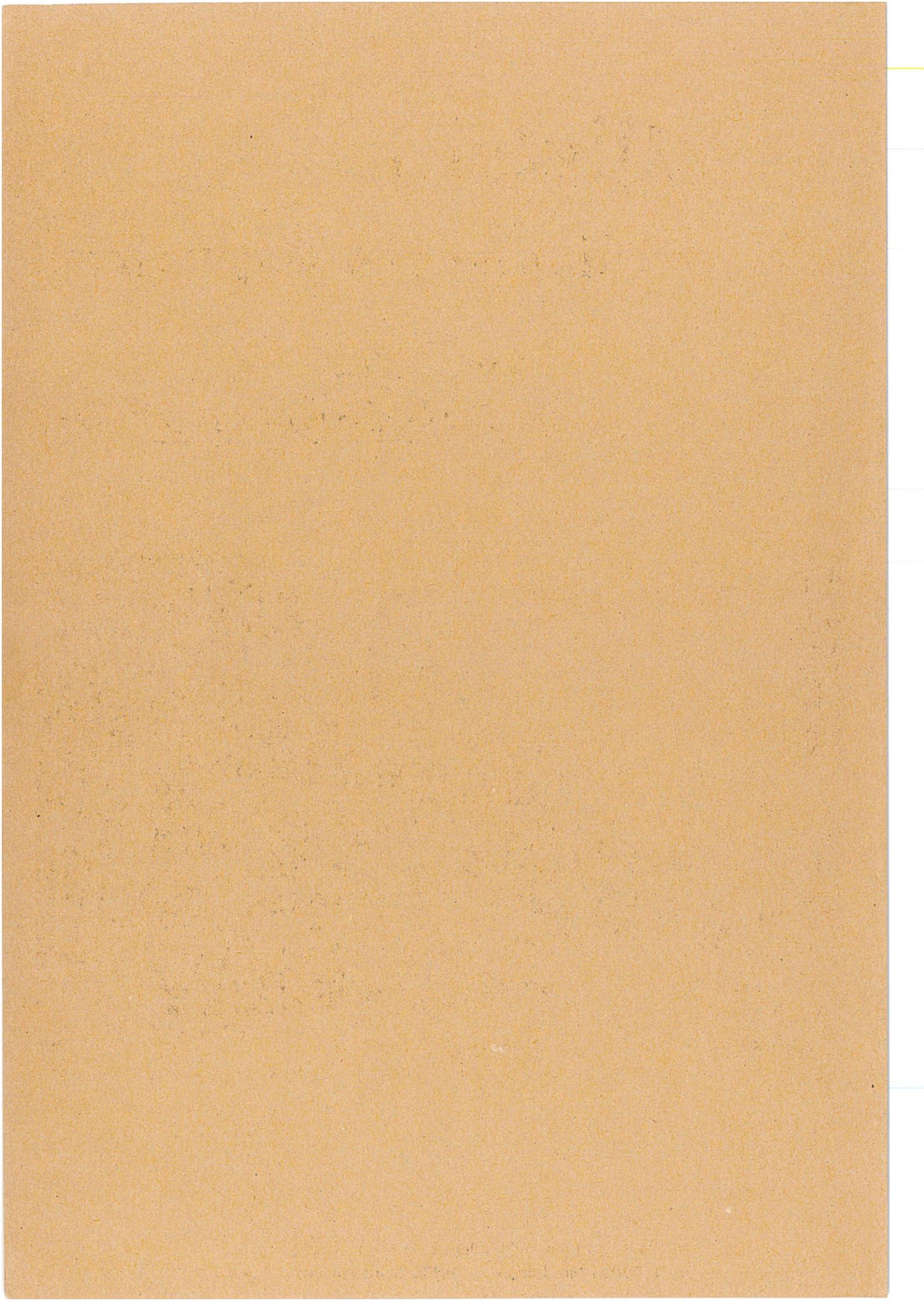
MONTPINÇON (Calvados). - Le Billot, côté Sud



N° 878 - Collection P. Bunel, phot. graphie. éditeur, Vimoutiers (Orne)

MARS 1983

N° 1

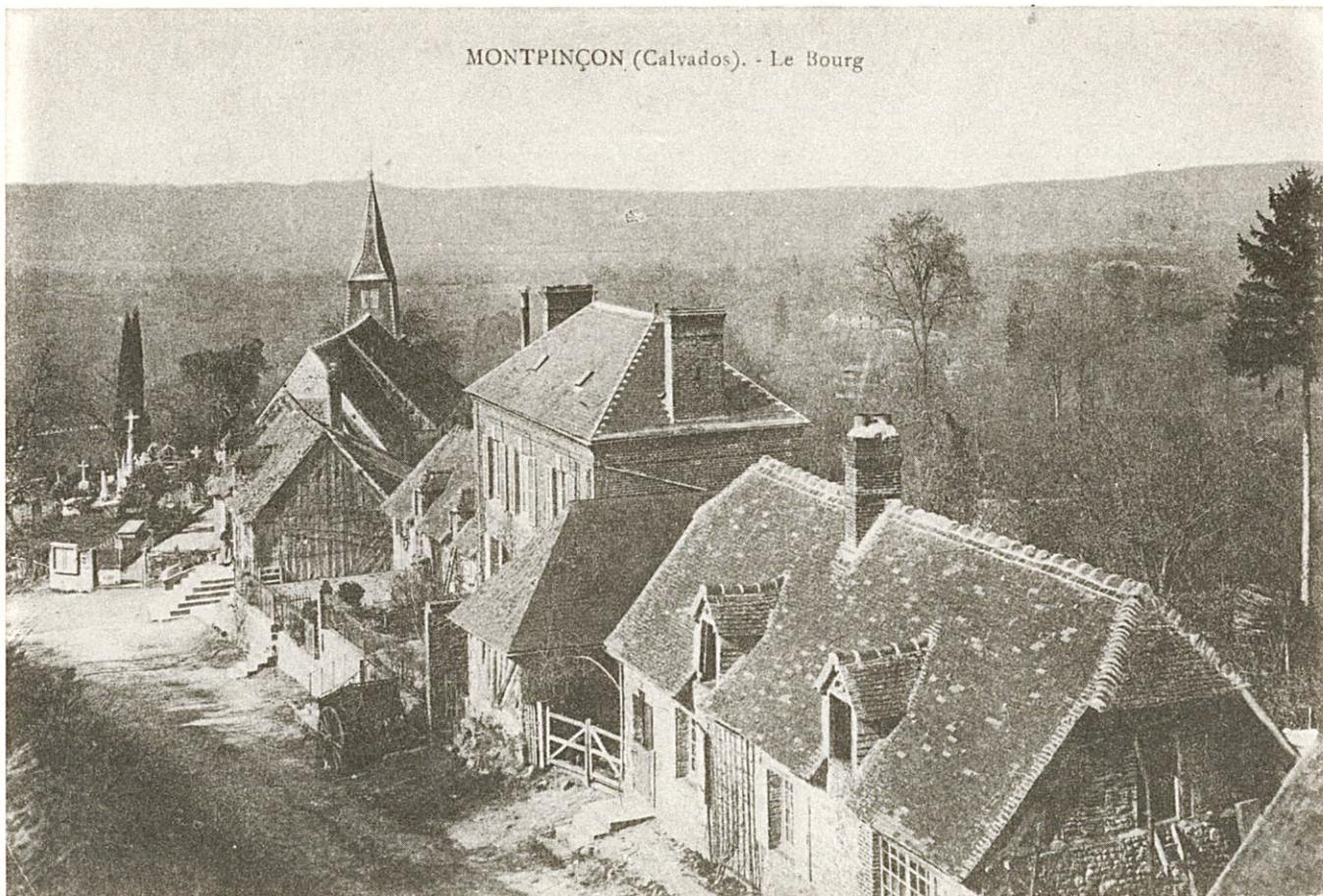


HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES DU CANTON DE
SAINT PIERRE SUR DIVES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR LE FOYER RURAL DU BILLOT
L'ODON MONTPINCON 14170 ST PIERRE SUR DIVES

ABONNEMENTS : (4 NUMEROS) ORDINAIRE : 20 F.
SOUTIEN : 50 F.

MONTPINÇON (Calvados). - Le Bourg



La baronnie de Montpinçon
Préhistoire et Paléontologie
La fabrique de la paroisse de
Notre Dame de Fresnay
Introduction à la Toponymie de
L'ODON

Vivre à ST Pierre Sur Dives
en 1913-1914

La Constitution civile du Clergé
dans les Cantons de St Pierre Sur
Dives et N.D. de Fresnay

J. Maneuvrier P. 3 à 6
G. San Juan P. 7. 8

J. Maneuvrier P. 9 à 14

D. Fournier P.15 à 20

D. Hoareau P.21 à 26

C. Maneuvrier P 27 à 30

Le Foyer Rural du BILLOT est heureux de vous présenter son premier bulletin " Histoire et Traditions Populaires du Canton de ST PIERRE SUR DIVES.

Nous souhaitons que cette publication soit un moyen de communication entre les membres du club Arts et Traditions Populaires et Histoire Locale et tous ceux qui nous feront l'amitié de nous lire. Notre réussite dépend de votre participation. Aussi n'hésitez pas à nous communiquer tous renseignements intéressant le passé historique et traditionnel des communes du canton : souvenirs, recherches personnelles, recettes, anecdotes, chansons anciennes ... et si vous désirez nous proposer des articles, nous les publierons avec beaucoup de plaisir.

Nous avons été très sensibles aux nombreux encouragements et témoignages de sympathie que nous ^{avons} reçus ainsi qu'à la confiance que vous nous avez manifestée. Nous vous en remercions et essaierons d'en être dignes en améliorant nos prochains numéros.

Dans le bulletin de juin vous trouverez la suite des articles consacrés à St Pierre sur Dives au début de la première guerre mondiale et à la constitution civile du clergé dans les cantons de St Pierre sur Dives et Notre Dame de Fresnay ainsi que :

Toponymie des communes de la " VIETTE "

Une étude sur la forêt de MONTPINCON

Des compte-rendus d'enquêtes : la couturière rurale
la laveuse

Une rubrique " En feuilletant les archives "

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Un abonnement peut être souscrit à n'importe quel moment de l'année dans la limite des numéros disponibles mais il n'est pas prévu de vente au numéro. Merci d'en parler autour de vous ...

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Ce bulletin a été tiré à 250 exemplaires.

LA BARONNIE DE MONTPINCON

Vers 1050, Raoul de MONTPINCON, dapifer du duc de Normandie donne pour toujours à l'abbaye de SAINT EVROULT afin de pourvoir à la nourriture du moine Jean de RHEIMS:

Cinq moulins, savoir 3 à JORT
1 à MEURTEVENT
1 à MONTPINCON

Deux gerbes de la dîme des villains à VAUDELOGES

La moitié de la dîme d'EPANEY

Deux acres de pré à HERMANVILLE.

C'est, peut-être, ce même Raoul qui a édifié à MONTPINCON, près du manoir de LA ROQUE, en bordure du ruisseau l'AUBETTE, un château dont on peut encore voir quelques vestiges: les fossés, les talus et la motte sur laquelle s'élevait le donjon.

A sa mort, Raoul fut enterré dans l'abbaye et ses deux fils concédèrent à ST EVROULT, tous les biens que leur père lui avait donnés en présence " de beaucoup de témoins qui s'étaient réunis pour assister à l'inhumation d'un si grand baron " (Ordéric VITAL).

La succession de Guillaume le Conquérant provoqua de grands désordres en Normandie. Aux guerres des seigneurs s'ajoutaient des actes de brigandage.

En 1102, HUGUES fils de RAOUL s'oppose avec Robert de COURCY au pillage de la garnison du château de VIGNATS.

En 1119, HUGUES prend part à la révolte des seigneurs de la région de FALAISE contre HENRI BEAUCLERC, roi d'ANGLETERRE et duc de NORMANDIE depuis la mort de GUILLAUME LE ROUX en 1100 et sa victoire sur son autre frère ROBERT COURTEHEUSE à TINGEBRAY en 1106. Cependant après la prise et l'incendie du château du RENOARD, HUGUES de MONTPINCON et les autres seigneurs révoltés font leur soumission au roi d'ANGLETERRE.

Vers 1136, un GUILLAUME de MONTPINCON défend le château de MONTREUIL EN HOULME et repousse GEOFFROY PLANTAGENET qui avait entrepris la conquête de la NORMANDIE.

En 1185, un autre HUGUES (voir généalogie) garantit et confirme au prieuré de ST YMER EN AUGÉ toute la donation qu' ARNOUL de MONTPINCON son père, a faite au prieuré.

LES BARONS DE MONTPINÇON

RAOUL sénéchal de Guillaume le Conquérant
bienfaiteur de l'abbaye de ST EVROULT

HUGUES épouse Mathilde de GRANDMESNIL
En 1119, combat les pillards
qui dévastaient l'HIEMOIS.
Prend part à la révolte des
seigneurs de FALAISE contre
Henri Beauclerc

RAOUL meurt au cours d'un
pèlerinage à JERUSALEM

RAOUL
épouse la fille de
Radulphe chancelier
d'Henri II

GUILLAUME
défend en 1136 le château
de MONTREUIL EN HOULME
et repousse Geoffroy
Plantagenêt

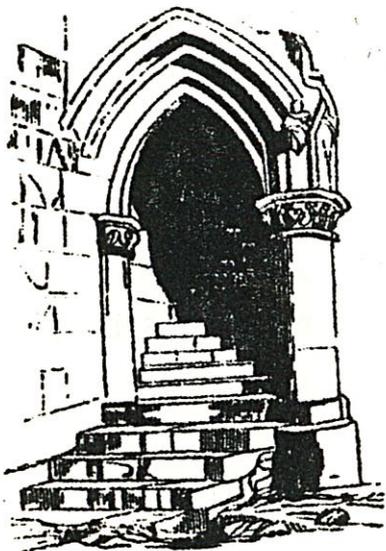
ARNOUL
se rend dans les POUILLES
pour y jouir des biens
de son oncle Guillaume
de GRANDMESNIL

HUGUES confirme en 1201
la donation de la dîme de
MORTEAUX faite par son père.

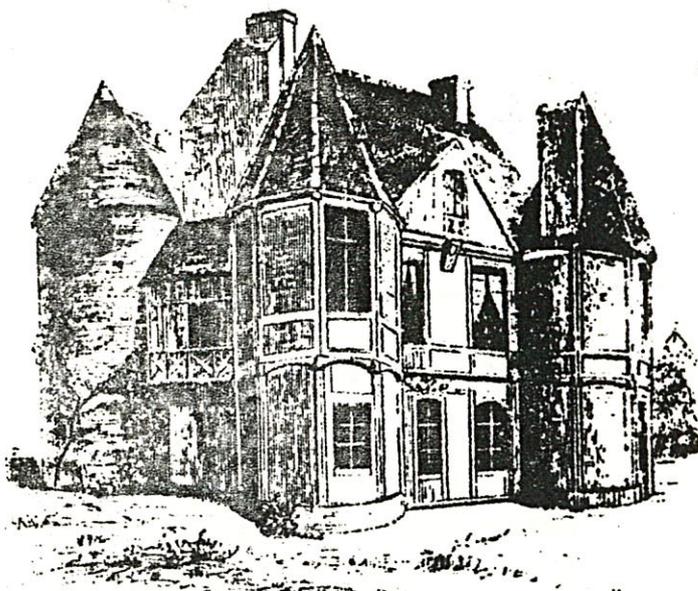
*-***-**-**-*-**-*-**-*-**-*-**-

D'après Orderic VITAL - Histoire de la Normandie
Traduction de GUIZOT

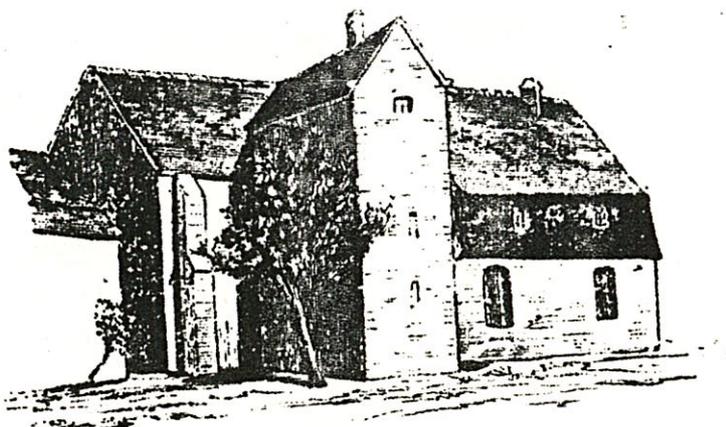
MANOIRS
et CHATEAUX



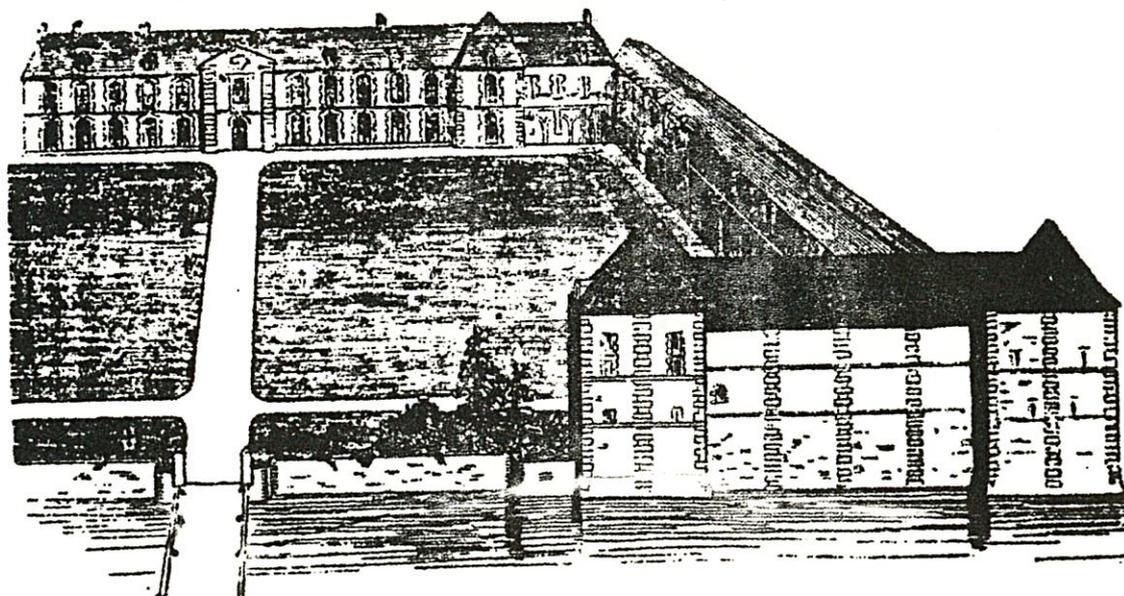
Arcade et escalier
château de THIEVILLE



LE HOULBEC - ECOTS



MANOIR DE BOISSEY



CHATEAU DU ROBILLARD - LIEURY

PREHISTOIRE et PALEONTOLOGIE

.....

La dernière exposition du club d'Arts et Traditions et d'Histoire locale m'a permis de présenter très succinctement la Préhistoire et la Paléontologie locales.

Les données locales en Préhistoire concernaient la plaine de Saint-Pierre-sur-Dives. Toutefois, la Préhistoire de l'Oudon n'est pas une vaine idée.

Tant qu'une prospection n'aura pas été menée on pourra toujours espérer ou dire que les Préhistoriques n'ont jamais fréquenté ces territoires. Qu'entends-je par prospection en Préhistoire ? C'est avant tout une prospection de surface menée à partir d'études cartographiques, de notre connaissance personnelle du "terrain géographique" (champs cultivés, rives des cours d'eau, "relief anormal"); du temps libre consacré et d'amour de la promenade.

On peut également par des contacts avec la population (de toute façon indispensable) obtenir des informations précises sur certaines découvertes anciennes ou récentes, constatations évanescentes sur le relief, les cultures etc....

Il existe d'autres formes de prospection élaborées et réservées aux scientifiques.

Notre prospection consistera donc à se promener avant tout dans les champs de labours préalablement choisis.

De telles recherches peuvent aboutir à de très intéressantes découvertes. Ceci pose donc un problème moral.

Je ne peux accepter des gens désireux de "se monter une petite collection". Chaque découverte matérielle, derniers témoins perturbés du passage des hommes, sera laissée en dépôt au foyer rural du Billot mais fera l'objet de publications permettant à chacun "de garder des traces".

Dans le domaine Paléontologique, une approche locale est prévue et demandera une organisation très différente mais moins de déplacements. Les premières sorties commenceront par des relevés concernant le Callovien.

Voici les dates de sorties au départ du foyer rural du Billot, à l'aide de voitures bien sûr.

Dimanche	20 Mars	8h - 12h	Paléontologie
"	10 Avril	"	Paléontologie-Préhistoire
"	24	" " "	Paléontologie
"	15 Mai	" "	Paléontologie-Préhistoire
"	29	" " "	Paléontologie

Les recherches s'effectuèrent localement mais aussi dans la région proche de l'Oudon.

Les ramassages de surface en préhistoire s'effectuent généralement à la faveur des labours. La période printanière n'est donc pas très favorable.

J'espère que ces quelques notes intéresseront certains. L'activité permettrait de dresser un "inventaire" des richesses géologiques (un simple bloc de marne est important) et peut-être préhistoriques de notre région.

Ces données archivées au Foyer Rural viendront s'ajouter à l'importante documentation du club d'Arts et Traditions Populaires et d'Histoire locale.

Guy SAN-JUAN

UNE PETITE COMMUNAUTE AU XVIIIème SIECLE
LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE DAME DE FRESNAY
D'après le registre du trésor de 1768 à 1811

Le conseil de fabrique d'une paroisse est certainement la manifestation la plus ancienne de vie communale où des individus sont intégrés à la gestion et aux décisions d'une collectivité.

Dès le IXème siècle et peut être avant, les paroissiens furent associés à l'administration des biens temporels de l'église. Les offrandes étaient réparties entre l'évêque, les clercs, les ecclésiastiques et les pauvres, une partie était réservée pour l'entretien et la réparation de l'église. La gestion de cette dernière part fut d'abord abandonnée aux évêques, puis aux archidiacons et enfin aux curés. Mais de nombreux abus obligèrent l'église à charger de cette administration des paroissiens élus, appelés Marguilliers, Fabriciens ou Trésoriers.

Le "Registre pour inscrire les délibérations ordinaires et générales des habitants et ayant cause de la paroisse de Notre-Dame-de-Fresnay en conformité de l'arrêt de la cour du 26 juillet 1751" commence le 8 avril 1759, sans doute sur l'impulsion du curé DESCHAMPS nommé à la cure le 22 Janvier 1758. A travers les nombreuses délibérations qui forment ce registre nous nous proposons d'étudier le déroulement des assemblées, le rôle du trésorier en charge et du trésorier servant, l'origine des recettes et l'utilisation des fonds pour la restauration, les réparations et l'embellissement de l'église.

LES ASSEMBLEES

Les paroissiens "avertis par trois dimanches précédents s'assemblent généralement à l'issue des vespres au son de la cloche en la manière ordinaire et coutumière". Ils examinent les comptes du trésorier en charge, délibèrent sur les travaux à effectuer pour l'entretien de l'église, et donnent pouvoir au trésorier pour poursuivre en justice les mauvais payeurs. Chaque année ils nomment un nouveau trésorier proposé par le précédent et ap-

prouvé par le curé. Parfois les Marguilliers sont réunis de façon exceptionnelle afin de régler une difficulté particulière comme la perte de la clef du tronc : "Le dimanche 30 juillet 1779, les paroissiens avertis de s'assembler à l'issue des vespres en conséquence du renvoi de la dernière assemblée, et comme la clef du tronc avait été cy devant perdue, on a levé la serrure du tronc, on a compté l'argent dudit tronc sur les tombes de pierre qui sont dans le cimetièrre en présence des sous-signés anciens trésoriers et autres personnes. Il s'est trouvé la somme 41 livres 6 sols qui ont été remises aux mains du sieur curé pour exécuter ce qui est porté dans la sentence de Monsieur l'Archidiacre et pour faire raccommo-der la serrure du tronc et y faire une nouvelle clef".

Chaque année avait lieu la visite de Claude Nicolas François MERY, Prêtre, docteur en sorbonne, chanoine archidiacre d'Auge en l'église cathédrale de Lisieux, vicaire général de Monseigneur l'Evêque qui, après avoir examiné les affaires spirituelles, donne son avis, en présence des paroissiens, sur la gestion du trésorier en charge.

LE TRESORIER

Le trésorier était choisi parmi les paroissiens de bonne vie et moeurs, d'une probité reconnue, sachant lire et écrire et jouissant de l'estime et de la considération générale. Il était responsable des sommes qui lui étaient remises. Il devait en justifier l'emploi à chaque visite de l'archidiacre et à chaque assemblée.

La tenue des comptes souffrent quelquefois de la négligence ou de l'incapacité du trésorier, ainsi : "Le 2 mai 1761, les paroissiens s'assemblent pour examiner une erreur de calcul ou plutôt double emploi qui se trouve dans le compte de Jean Devaux" Le 24 septembre 1762, l'archidiacre constate que les comptes du trésorier ne sont pas en règle.

Le 14 novembre 1762, les paroissiens ont examiné les difficultés qui se trouvent dans les comptes d'Antoine Leroy... "Mais le dit Leroy ne s'est point trouvé aujourd'hui pour représenter ses comptes pour la deuxième fois... On s'est retiré avec toutes réservations de fait et de droit".

"Le 1er juillet 1763, François Douelly, trésorier ecclésiastique nous a présenté qu'il n'était pas en état de nous présenter les comptes de son devancier et qu'il n'a point entre les mains les lettres nécessaires pour faire rentrer les fonds du trésor". Antoine Leroy présentera son compte le 12 juillet 1764.

Pendant ces difficultés ne sont pas très fréquentes et généralement les paroissiens approuvent la gestion du trésorier et l'archidiacre trouve tout en bon ordre "tant pour le spirituel que pour le temporel".

Il semble plus délicat de trouver le trésorier servant qui doit, entre autres choses, sonner les cloches lors des offices et des enterrements.

Le 12 juillet 1764, Pierre Lerouge consent d'en faire les fonctions parce qu'il lui sera payé annuellement sur les fonds du trésor la somme de 4 livres 12 sols, ce que nous avons approuvé parce qu'il s'oblige aussi de clore les haies du cimetière et pour que le service de l'église en soit mieux fait et pour éviter les difficultés ordinaires".

La coutume veut que la charge du trésorier servant soit bénévole, aussi les marguilliers sont-ils très réticents pour rétribuer des services qui jusque là étaient assurés gratuitement.

Pendant, devant le manque de volontaires, ils doivent s'y résoudre et le 29 juin 1777 "Les paroissiens assemblés en forme de général, après les annonces faites pour délibérer sur la nomination d'un trésorier servant, et vu les difficultés, ont résolu de donner à celui qui servira, la somme de trois livres huit sols et, 12 sols pour ses habits, ce qui fait un total de quatre livres qui sera payé d'an en an, après le service fait".

GUESNARD maître "d'écolle" en la paroisse est nommé pour cet office. Il sonnera pour les morts, fera les fosses et sera payé par les parents du défunt de 40 sols pour le tout quand il aura sonné à 3 cloches et de 30 sols quand il sonnera à 2 cloches et pour les enfants il sera payé de 15 sols pour le tout sans que la dite nomination puisse préjudicier à l'ancien usage de la paroisse de servir "Trésorier servant alternativement et gratis".

Ce dernier voeu ne sera point suivi d'effet, le 27 juin 1779, l'assemblée nomme Noël Jean Foucher pour faire le service de l'église ainsi qu'il suit "sonner assidument l'office à l'heure marquée par les statuts du diocèse les dimanches de l'année et autres jours d'office public... ce qu'il a accepté moyennant et parce qu'on lui paiera chaque année la somme de six livres. Le 2 juillet 1780 les paroissiens ont confirmé Noël Jean Foucher pour faire le service de l'église... moyennant et parce qu'il lui sera payé la somme de neuf livres.

LES RECETTES

La source essentielle des revenus de la fabrique provient de la fieffe des bancs de l'église. Ces bancs étaient adjudés après trois enchères publiques, mais lorsqu'un banc était rendu vacant à la suite du décès ou du départ de son occupant ses héritiers pouvaient l'obtenir à condition d'accepter le montant de la dernière enchère, le dernier enchérisseur devant alors y consentir. "Le 24 juillet 1763, les paroissiens se sont assemblés pour procéder à la banie du banc du bas de la nef du costé de l'épître autant qu'en possédait Charles de Fresnay, écuyer sieur de Martainville et Madame Youf son épouse qui, ayant quitté la paroisse a fait remise à son banc... la dite place a été mise à 30 sols par Antoine Leroy, 42 sols 6 deniers par François Dufour, 3 livres par Charles Maillard, adjudé à condition de payer tous les ans au trésor la dite somme de 3 livres et s'est obligé le dit Maillard de passer acte devant notaire, le tout à ses frais et d'en mettre une grosse au présent acte dans le coffre du trésor"

Les autres recettes sont apportées par des quêtes comme celle faite en l'honneur de la vierge par les filles et qui rapporte 70 livres 1 sol qui seront utilisés pour l'achat de 6 flambeaux de cuivre, par les dons recueillis dans les troncs ou par les ventes de fruits et d'arbres contenus dans le cimetière, comme ce vieux pommier creux adjudé 55 sols le 13 décembre 1767.

DEPENSES ET TRAVAUX

De 1758 à 1790, les recettes varieront de 160 à 280 livres qui seront presque exclusivement affectées aux réparations de l'église. En 1759, la nef est repavée, les fenêtres sont revitrées spécialement celle "du dessus de la porte" raccommode le vitreau, mettre des crochets et des vergettes" la nef est recouverte en plusieurs endroits et le coq rattaché au clocher.

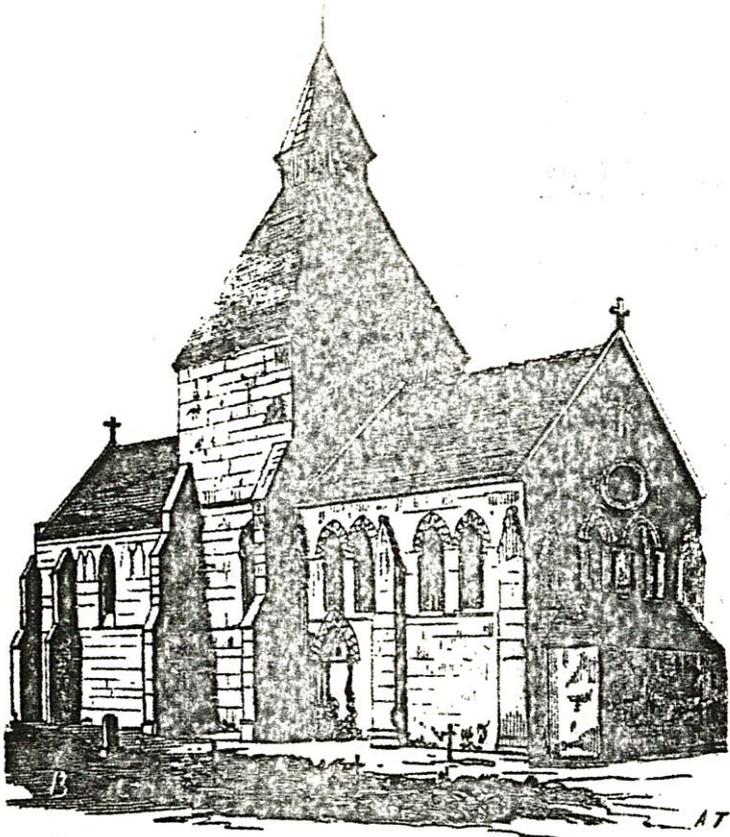
En 1765, une croix neuve faite en bois et en carreaux de Quilly est placée dans le cimetière "les paroissiens ayant aidé à voiturer ce carreau" et quatre croisées neuves ont été faites dans la nef "en utilisant les pierres de taille qui étaient aux petites anciennes qui existaient présentement".

Le 22 janvier 1775, il a été représenté "que le confessionnal était dans le milieu de la nef avec deux bancs de côté d'où on pouvait entendre la plus grande partie des confessions et juger par la vue si le confesseur donnait l'absolution ou non aux présentants". En conséquence le confessionnal est déplacé et mis au bas de l'église.

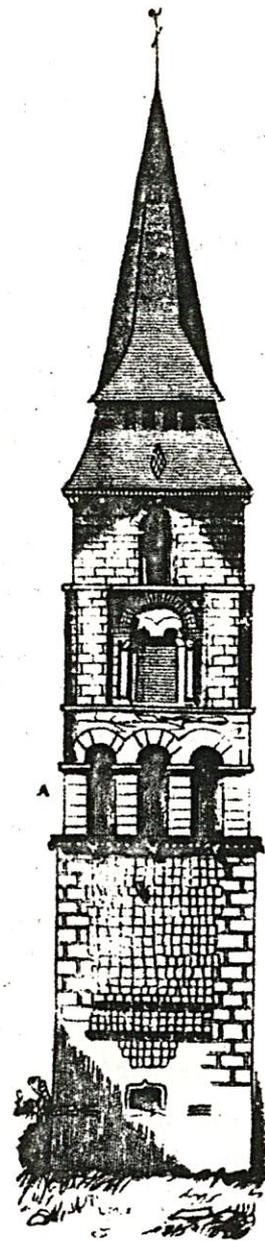
L'année 1784 sera celle des réparations importantes à la couverture de la nef. Guillaume Cosne couvreur en la paroisse de Saint-Martin-de-Fresnay reçoit 30 livres "pour descendre la tuile du côté du midy" et lorsque le charpentier aura posé un chevron entre chaque ferme "il s'oblige à lacter et recouvrir à quatre et demi au pied".

Gilles Calloué, charpentier de cette paroisse "s'est soumis et obligé de placer un chevron entre chaque ferme, supporté par 5 traverses empochées avec des tringles cloutées, tous lesquels matériaux lui seront fournis sur le lieu, le dit Calloué garnira en "couvaux" les endroits nécessaires afin de dresser l'ouvrage moyennant le prix et somme de 27 livres". quatre mois plus tard, la couverture nord est relevée et les paroissiens mettent "aux mains du trésorier la somme de 245 livres 2 sols et 4 deniers qui étaient dans le coffre du trésor pour l'employer aux réparations ci-dessus précisées".

Le premier août 1790, une chaire à prêcher est commandée à Charles Lorget menuisier de la paroisse d'Ammeville moyennant qu'on lui fournira le matériau et ce pour le prix et somme de 27 sous par jour jusqu'à parfaite confection de l'ouvrage.

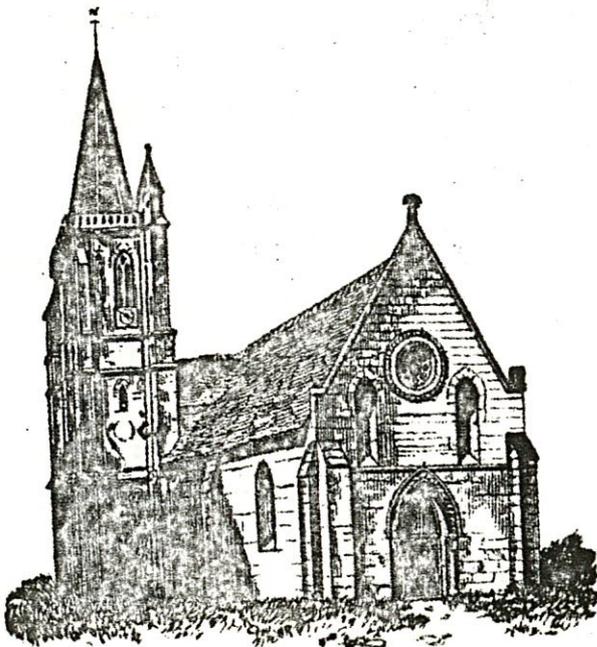


OUVILLE LA BIEN TOURNEE



TOUR DE L'EGLISE DE VIEUX-PONT.

TOUR DE L'EGLISE DE
VIEUX PONT EN AUGE



THIEVILLE

Extrait de la statistique monumentale d'Arcisse de Caumont

INTRODUCTION A LA TOPONYMIE DE L'UDON

.....

Dans le présent article ainsi que dans ceux qui suivront, nous allons entreprendre l'étude systématique des noms de lieux (villes, villages, hameaux et lieux-dits) du canton de Saint-Pierre-sur-Dive.

Nous avons choisi de commencer cette étude par la commune de l'Oudon, qui, à elle seule, englobe bon nombre d'anciennes communes ou "paroisses". Avant de plonger dans l'infiniment petit des noms de parcelles et de propriétés qui fourmillent dans chacune de ces anciennes circonscriptions administratives, nous allons nous pencher dans un premier temps sur les noms de ces communes qui, au 17ème siècle, étaient au nombre de onze. Citons-les pour mémoire : Berville, Lieury, Têtes, Ecots, Saint-Martin de Fresnay, Notre-Dame-de-Fresnay, Montpinçon, Ammeville, Abbeville Garnetot, Grand-Mesnil. (Voir carte)

Commençons par le nom de l'Oudon lui-même. L'appellation de ce regroupement de communes est due au nom de la petite rivière qui le traverse, l'Oudon.

Cet hydronyme (nom de rivière) est sans doute le nom de lieu le plus ancien de tout le canton de Saint-Pierre mis à part quelques autres noms de rivière et de ruisseaux que nous aurons l'occasion de commenter par la suite. Le mot remonte à une racine pré-celtique *OL (qui semble signifier tout simplement "eau"). La forme la plus ancienne du mot en serait un dérivé, *OL-ITO (sans doute un diminutif), qui, selon toute probabilité, est également à l'origine des noms de l'Oudon (Calvados) et de l'Oudon (Maine-et-Loire, affluent de la Mayenne.) Signalons au passage que le nom de l'Orne est un autre dérivé de la racine pré-celtique *OL ; sa forme ancienne, attestée est OL-INA.

Faisons maintenant en revue les noms des anciennes communes qui composent celle de l'Oudon. Comme nous le verrons **certain** désignaient à l'origine des propriétés importantes (fiefs, etc) mais d'autres au contraire n'étaient d'abord que des microtoponymes (noms de lieu très localisés).

BERVILLE

.-.-.-.-.

La première forme attestée de ce toponyme est Bervilla (16ème siècle), mais le mot est beaucoup plus ancien. Comme la plupart des localités normandes en 'ville', il désigne une exploitation agricole du bas-empire ou du haut-Moyen-Age (entre le 4ème et le 7ème siècle). La première partie du mot dérive du nom d'homme germanique *BERO, où l'on peut reconnaître la racine germanique *BER-/BERN- "ours" qui entre dans la composition de nombreux noms et prénoms toujours en vigueur : Bernard, Bénard, Béranger, etc.. La signification première de Berville est donc "la propriété (villa) de l'homme qui s'appelle BERO (l'ours)".

LIEURY

.-.-.-.-

La forme la plus ancienne est Lioreium (13ème siècle) Comme Berville, ce nom de lieu date vraisemblablement de la période gallo-romaine (le suffixe -y-, réduction du gallo-romain -ACUM, est caractéristique). Il désigne également un type de propriété : celle d'un nommé Liberius (nom d'homme gallo-romain dérivé de LIBER "libre", donc probablement un ancien esclave affranchi et devenu propriétaire terrien). Notons que le nom de la commune de Livry (dans le Calvados) a la même origine.

ECOTS

.-.-.-.-

La première forme attestée de ce mot est ESCOTUM (11ème siècle). Il nous amène à une époque et une origine tout à fait différentes. En effet, ESCOTUM est une latinisation tardive d'un mot germanique, *SKOT, introduit au plus tôt à l'époque des Grandes Invasions (5ème 6ème siècles), au plus tard à celle de la conquête scandinave. (La forme du mot étant identique ou presque en francique et en norrois) il est malaisé de préciser davantage). Le mot *SKOT signifie d'abord une pousse d'arbre ou d'arbuste (cf l'anglais SHOOT, même sens), puis un groupe de petits arbres (bosquet, boqueteau). Ecots désigne donc à l'origine un lieu caractérisé par la présence d'une telle végétation.

TOTES

.-.-.-.-

On trouve le nom de cette commune pour la première fois en 1219, sous la forme TOSTAE. cette forme latine tardive semble

être l'abréviation du bas latin TOSTAE TERRAE, c'est-à-dire "les terres brûlées" du latin TOSTUS, participe passé de TERRERE "brûler, griller" (cf torride, et le célèbre toast (pain grillé anglais). Les "terres brûlées" désignent au bas Moyen-Age les terres défrichées par le feu, technique très bien attestée par de nombreux lieux-dits (Le Mont-Brûlé, etc...)

SAINT-MARTIN-de-FRESNAY

.....

La commune au 14ème siècle se nomme SANCTUS MARTINUS de FRAXINO. Deux remarques s'imposent : premièrement, la désignation du lieu par le nom de l'église de la paroisse, Saint-Martin, pourrait nous faire penser qu'il date de l'une des trois grandes vagues du nom de l'Evêque de Tours, évangéliste de la Gaule au 4ème siècle. Dès le 5ème/6ème siècle, puis au 7ème et au 11ème, des centaines d'églises prirent le nom de Saint-Martin. La fondation de l'agglomération doit être originaire d'une de ces trois périodes. L'église actuelle de St-Martin a donc pu être précédée par une construction antérieure. Ceci faute de documents probants, reste à l'état d'hypothèse.

Deuxièmement, la dernière partie du toponyme, de FRAXINO, signale la présence d'une forêt de frênes (latin Fraxinus) à l'époque de l'implantation de la paroisse qui pourrait correspondre, étant donnés les toponymes voisins (Ecots, Tôtes), aux défrichements intensifs du 11ème siècle. Dans ce cas, les hypothèses précédentes seraient sans fondement, à moins que la toute première apparition du lieu de culte ne consiste en un oratoire secondaire isolé, devenu paroisse indépendante par la suite;

NOTRE-DAME-DE-FRESNAY

.....

La toute première mention du toponyme est FRASNEIUM en 1118, puis BEATA MARIA de FRESNEIO, en 1293. Si l'on s'en tient à ces deux documents, il est possible de penser que l'endroit est un lieu-dit *FRAXINETUM (lieu planté de frênes) jusqu'à l'apparition de la paroisse. Mais nous devons toujours garder en mémoire que les documents anciens ne sont jamais totalement fiables et que le toponyme a pu être abrégé (exemple moderne Viette pour Ste-Marguerite-de-Viette). De plus, une vague importante de dédicaces d'édifices religieux à la vierge se manifeste très tôt,

dès le 5ème/6ème siècle, ce qui pourrait reculer d'autant la fondation du 1er édifice.

MONTPINCHON

.-.-.-.-.-.

La forme du mot est Montpinchon au 11ème siècle. Le problème de l'interprétation de ce toponyme a déjà été soulevé dans un autre article (catalogue de l'exposition 82 sur l'habitat) Nous résumerons brièvement les arguments qui se réduisent à deux hypothèses : Le toponyme est local. Il s'agit alors soit d'un nom à valeur totalement topographique (primitivement *PIN-C-IO, racine pré-latine signifiant "hauteur" puis renforcé au Moyen-Age du mot "Mont" lorsque le sens du premier terme n'était plus perçu), soit d'une référence à un nom de personne (Le Mont de *PINZO, ou BINZO, nom d'homme germanique à signification obscure.) Dans le premier cas, le toponyme est très ancien dans l'autre, il peut dater du 5ème ou 6ème siècle.

Le toponyme n'est pas local. Il désigne un fief dont le nom a été transféré, et l'explication de l'origine du terme est la même, mais s'applique à la localité d'origine. De plus, l'apparition du toponyme est beaucoup plus tardive.

AMMEVILLE

.-.-.-.-.-.

La première forme attestée est ALMOVILLA en 1106-1135. Ce mot représente le même type de formation que Berville : il désigne l'exploitation agricole, du 4ème au 7ème siècle, d'un propriétaire au nom germanique d'Almo. Le sens de ce nom n'est pas clair.

ABBEVILLE

.-.-.-.-.-.

La forme primitive restituée de ce mot est ABBATIS VILLA. D'autres villages de la région portent le même nom, et sont attestés dès le 11ème siècle. Ils sont cependant plus anciens, et désignent tous la villa (domaine ou village) d'un abbé (abbas).

GARNETOT

.-.-.-.-.

Le toponyme apparaît en 1145 sous la forme GERNETOT. Il s'agit encore une fois d'un nom de propriété, mais l'époque en est fort différente : nous avons affaire ici à une formation scandinave : *WARIN(O)-- TOPT, ou WARIN (O) est un nom d'homme germanique (toujours présent dans les noms actuels Varin, Garin; Guérin) dérivé du verbe *WARAN "garder, mettre à l'abri". Quant à TOPT, c'est un mot scandinave signifiant "domaine". Il est possible de dire que Garnetot est l'équivalent scandinave (datant sans doute du 10ème siècle) d'un toponyme comme "La Varinière". Ils signifient tous deux "le domaine de Varin".

GRAND MESNIL

.-.-.-.-.

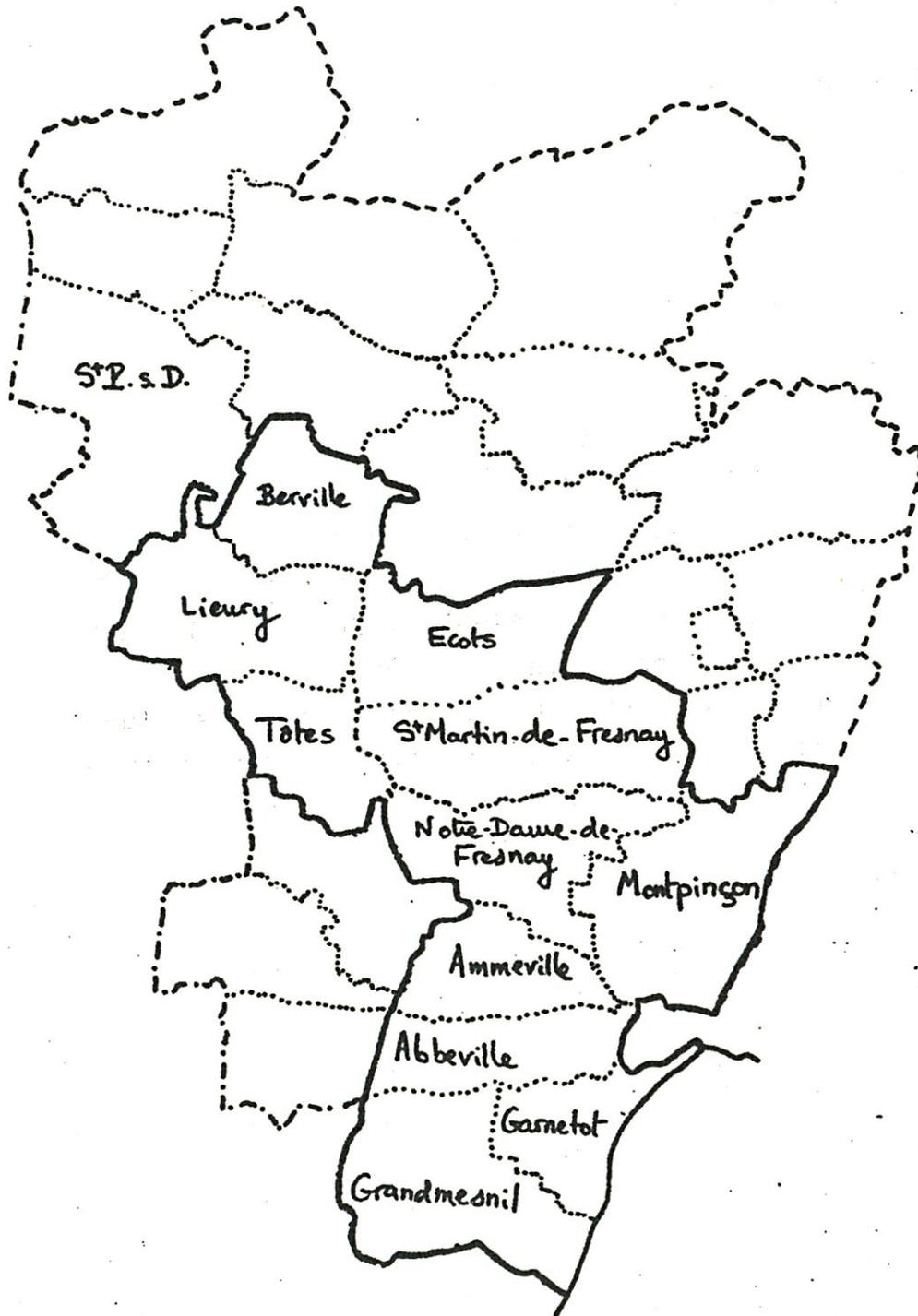
Le nom de cette localité offre un exemple de ce que l'on appelle "l'étymologie populaire", car les premières mentions de ce toponyme sont GRENTONIS MANSIO (1095) et GRENTEMAISNILIUM (1179), et révèlent que le mot ne désigne pas à l'origine une grande ferme (bas-latin MANSIONILE -MESNIL), mais la ferme d'un homme du nom germanique obscur de GRENTE. Ce type de transformation s'opère lorsque l'une des parties d'un toponyme ou le toponyme tout entier n'est pas compris, mais évoque un mot de prononciation semblable et compréhensible.

Nous terminerons cette introduction à la toponymie de l'Oudon par une brève remarque concernant le nom des bois et des forêts de cette commune. Si le bois d'Ecots est une sorte de pléonasme (le bois du bosquet), la Forêt de Montpinçon, en revanche, ne pose aucun problème de compréhension. Il n'en va pas de même pour le Bois de la Punaye où le mot "punaye" pourrait désigner un endroit nauséabond (cf l'adjectif punais "qui sent mauvais"). Il faudrait conjecturer alors un original bas-latin non attesté *PUTNACETA. D'autres interprétations sont possibles, mais moins probables. Quant au Bois de Quevrue dont une petite fraction déborde sur l'Oudon, il pose dans l'état actuel des choses un problème insoluble. Les formes anciennes connues sont pratiquement identiques (QUEVRU, 18ème siècle) et ne permettent pas de faire des hypothèses concrètes.

Canton de S^t Pierre-sur-Dives.

..... : Limite des paroisses au 17^e siècle

— : Limite actuelle de L'oudon.





St. Pierre-sur-Dives.

VIVRE A SAINT PIERRE SUR DIVES

en 1913 - 1914



En 1913, on lisait déjà dans les revues :

"St Pierre sur Dives", à 32 kms de Caen, 25 de Lisieux;
20 de Falaise, 2 302 habitants, 564 électeurs.

Eglise classée comme monument historique ; dans le choeur,
carrelage du 13 ème siècle. Halle aux grains, Manoir LELU.

Station de chemin de fer, Postes, Télégraphe et Téléphone.

Suivaient ensuite les précisions suivantes :

Foires : lundi gras, 26 mars ou le lundi après.

lundi de Pâques, foire de Mai 1er mai.

lundi des Rogations - lundi de la Pentecôte;

foire de la Madeleine 22 juillet ou lundi après.

foire de septembre, le 9 septembre ou lundi après.

foire aux poulains, 1er lundi qui suit la foire.

St Michel à Caen ou Falaise.

Fête St Pierre :

29 Juin ou dimanche suivant.

Marché : le lundi.

Poids public : bascule place de la Mairie (propriétaire
M. MARCHAIS).

Municipalité : Maire, M. FRESNIL.

Adjoint : M. HIE.

Conseillers : MM. TOSTAIN, COEURET, FORTIN,
LEBERTRE, MALAIS, FERNAGUT, LUARD, GOURNAY, GEHANNE
LASSERY, YVER, DENIS, MADELAINE, TOUTAIN.

Secrétaire de Mairie : M. Louis TASSILY.

En cette fin d'année, par un temps superbe, les chasseurs parcourent les plaines et reviennent ce 31 Aout 1913, les gibecières garnies.

Cependant, le marché du lendemain, est très peu approvisionné, ce qui prouve que la garde a été bien effectuée et que nos braconniers ont dû être gênés dans leurs opérations !

Les lièvres sont vendus de 7 à 8 F, et les perdreaux 2 F pièce seulement.

Nos pompiers prennent part au concours de TOUQUES et remportent le 2^{ème} prix de manœuvre avec palme de vermeil et 30F. en espèces. Un premier prix de théorie appliquée, avec objet d'art est attribué au sous lieutenant QUERIN et un deuxième prix de stratégie au sargent major BONNEL.

La foire aux poulains du 1^{er} lundi d'Octobre amène à St Pierre sur Dives, une centaine de juments suitées, de poulains de toutes catégories et notamment des perchérons.

Une réunion préparatoire pour la formation d'un syndicat d'initiative, pour encourager le tourisme dans la région, a lieu le 22 Octobre à la mairie, sous la présidence de M. FRESNIL. Il est formé un bureau chargé de recruter des adhérents.

Grande nouveauté : on installe chez M. JARDIN, bijoutier, un appareil de télégraphie sans fil, destiné à recevoir chaque jour, l'heure officielle de Paris !

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - JOAILLERIE

ORFÈVRERIE

LUNETTERIE

Grand Assortiment
DE
FANTAISIES
Pour Etranges
—
CHRONOMÈTRES
JARDIN fils
—
GRAVURE
livrée de suite

Maison
A. JARDIN



Fondée
en 1875

Très beau Choix
POUR
MARIAGES
ET
1^{res} Communions
—
DÉPOSITAIRE DE
L'ISOCHRON
Chronomètre de
précision

E. JARDIN FILS

Successeur

Rue de Falaise et rue du Marché

A SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Objets d'Art, Pendules, Régulateurs, Horloges publiques

RÉPARATIONS SOIGNÉES D'HORLOGERIE & BIJOUTERIE

Novembre arrive.....

La chorale de St Pierre Sur Dives, offre à ses membres honoraires, un grand bal dans la salle des fêtes !

Le foot-ball club Pétruvien, bat à Lisieux, par 2 buts à 1, l'Union Sportive des Amicales.

Cérémonie patriotique à CAREL, avec le concours des Anciens Combattants de 1870 en l'honneur et à la mémoire des disparus.

Décembre est célébré....

Le 7 par la Ste Barbe, le banquet clôture la cérémonie à l'hôtel des TROIS-ROIS.

Malheureusement, une épidémie de croup qui sévit à St Georges en Auge, cause plusieurs décès.

1913 disparaît, notre paisible commune ignore le drame qui se prépare, les orages qui s'accumulent... la vie continue...

L'année 1914 se présente à la "une" des quotidiens : "le 7 janvier, une masse un bolide, traverse l'atmosphère en jetant une vive lueur. Quelques instants après son passage, il éclate dans la direction de TOURS.."

La Musique Municipale donne un grand concert devant un public aussi nombreux que sympathique.

L'Union des Agriculteurs tient son assemblée annuelle, l'Union Vélocipédique et la société Colombophile de St Pierre se réunissent le 28, chacune à leur siège social pour procéder à la réélection de leur bureau.

L'état civil enregistre, le décès de la doyenne, Mme DESMARRE, qui succombe à l'âge de 97 ans.

Les gendarmes arborent le nouveau casque "qui est superbe" mais qui fait tout de même regretter l'ancien tricorne, plus décoratif et auquel le public était habitué depuis si longtemps.

Les cas de rage sont signalés dans la région, M. le Maire de St Pierre et ceux du Canton, prennent des arrêtés interdisant la circulation des chiens sur la voie publique.

En mars, la Société Colombophile fête le quatorzième anniversaire de sa fondation.

La Société de Secours Mutuels des Sapeurs Pompiers se réunit pour entendre le rapport de son trésorier (un excédent de recettes de 239,62 F... imaginez !) et le 22 mars c'était le tour de la Société de Secours Mutuels des ouvriers tanneurs... un boni de 270,92 F.

La foire de Pâques, attire la grande foule, les attractions sont nombreuses.

Après une campagne chaudement menée de part et d'autre dans l'arrondissement de Lisieux, pour les élections législatives le scrutin donne les résultats suivants :

M. LANIEL (républicain progressiste) 7 304 voix est élu, contre 6 183 voix à M. le Docteur LESIGNE, radical.

On commence en Mai, les travaux d'agrandissement de la gare de St Pierre Sur Dives, depuis si longtemps réclamés.

Une délégation de la "Jeunesse de St Pierre Sur Dives", prend part au concours de tir de Deauville et se classe seconde en catégorie 1. Elle remporte 3 médailles et 100 F en espèces.

A l'occasion du 14 Juillet, des concerts sont offerts au public, suivis du bal gratuit dans la halle au beurre.

Une médaille d'honneur des Travaux publics est décernée à M. PENNETIER, chef de gare, pour 35 années de services.

La distribution des prix aux écoles de ST Pierre Sur Dives a lieu le 22 Juillet.

Et Aout survient.....

Depuis l'assassinat du premier héritier d'Autriche et de sa femme, qui eut lieu à SARAJEVO le 28 Juin, un lourd malaise plane sur la France, les affaires semblent suspendues. On s'attend aussi à St Pierre, comme dans toute la région, à de graves et grands événements, que vient précéder l'ordre de mobilisation générale, décrété le samedi 1er Aout.

Quelques Pétruvien, optimistes enragés, croient encore à un arrangement possible selon eux, mais la brusque déclaration

de guerre de l'Allemagne à la Russie d'abord; à la France ensuite qu'elle attaque traîtreusement en violant le territoire Belge, vient leur ôter rapidement leurs dernières illusions.

Tout l'intérêt se concentre maintenant sur cette seule chose : la guerre !

De tous côtés, chacun court à son poste de combat..."la mobilisation se fait dans un ordre admirable".

Dès le premier Aout, une heure à peine après la publication du décret de mobilisation, les garde-voies, sont à leur poste à la gare de ST Pierre Sur Dives, sur toute la ligne.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 12 Aout, décide de prendre toutes mesures utiles pour venir immédiatement au secours des familles dont le chef est mobilisé.

Le "Comité des Femmes de France", sous l'active impulsion de Mme LEPETIT, présidente, s'occupe en hâte de l'organisation de son hôpital auxiliaire à l'école des garçons.

Le personnel infirmier est recruté, les médecins sont à leur poste. On n'attend plus que les blessés !

On retrouve les traces de cette Union des Femmes de France Comité de St Pierre Sur Dives.

Personnel en service à l'hôpital auxiliaire installé à l'école de garçons.

Présidente : Mme A. LEPETIT

Vice-Présidente : Mmes PENNETIER, LEBAS

Secrétaire : Mme THIBAUT

Econome : Mme DUJOURDAIN

Trésorier : M. Lucien TOSTAIN

Hôpital auxiliaire N° 107

Médecin Chef : M. LESAUVAGE

Médecin traitant : M. FERNAGUT

Pharmacien : M. DENIS

Secrétaire de l'hôpital : M. Auguste LEVAL

Infirmière Major : Mme LE BART

Infirmière Permanente : Soeur JUSTINE

INfirmier permanent : M. LE BART

Service des pansements : MM. PORTIER et COULIBOEUF

Service pharmaceutique : Mmes BRUNAT et LETOUZE

Lingerie : Mme MORIN et Melle MORIN

Infirmières : Mmes BANDE, BREARD, BUGAILLE, CHEVALLIER
COSTEY, CHEDEVILLE, de VENDEUVRE, DUJOURDAIN, ESTIENNE,
FERNAGUT, FORTIN, FOREST, GALLET, HUREL, JOSEH LEPETIT,
MADELEINE, MUTIN, MOUSSET, Frédéric TOTAIN, THIBAULT,
YVON.

Surveillants de nuit : MM. COULIBOEUF, ESTIENNE, HU-
BERT, HUREL, LEPRESTRE, POUSSIN, REIGNIER, VIELLE.

(du 1er septembre au 30 novembre, 176 soldats blessés
ont été en traitement à l'hôpital).

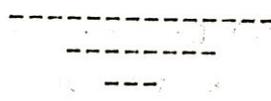
Une garde civique est constituée pour veiller au possi-
ble "passage d'espions dans la ville". Les gardes civiles ayant
pris leurs fonctions entre le 1er aout et le 1er décembre,
sont : Chef M. Isidore LALANDE, Agents : MM. AMBROISE, E.
DURET, FABIEN, J. GOURNAY, HUE, MASSINOT, MORIN, NIOCHE,
POUSSIN, RENAUD, VAUQUELIN.

Toujours en Aout 1914, de bonnes nouvelles arivent de
l'extérieur : les soldats sont vainqueurs en Alsace, en Lor-
raine, mais l'armée de VON KLUCK traverse la Belgique, passe
notre frontière dans le Nord et vient à quelques lieues de
Paris. A St Pierre, les nouvelles arivent parsemées, parfois
contradictoires mais cela fait partie de la vie qui s'organise
en temps de guerre. Tous forment des voeux de victoire pour
1915, l'ennemi on le situe au loin, repoussé, hors de nos fron-
tières, pour chacun "IL" ne peut gagner, on espère.

A suivre

Daniel HOAREAU

L'acceptation de la Constitution civile du Clergé
dans les cantons de ST PIERRE SUR DIVES et de
NOTRE DAME DE FRESNAY



Il est des événements curieux dans l'histoire des rapports entre l'Etat et l'Eglise Catholique : en 1791 le monde Catholique s'oppose, dans son ensemble, à la constitution civile du Clergé qui tentait de faire des prêtres des fonctionnaires rémunérés par l'Etat ; et il s'opposa sans doute encore davantage, un siècle plus tard, à la loi de 1905, qui faisait de l'Etat Français, un Etat laïc, et qui du même coup supprimait toute forme de pension aux ecclésiastiques. En 1791, l'église lutte pour ne pas être incluse dans l'Etat, en 1905, elle lutte pour ne pas en être séparée...

L'abolition de la dîme lors de la nuit du 4 Aout et les confiscations des biens du Clergé avaient fortement diminué les ressources du Clergé. Dans l'espoir de trouver une solution à ces problèmes financiers, l'Assemblée Constituante, votait le 12 Juillet 1790 la CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE. Cette loi prévoyait que les prêtres recevraient de l'Etat une pension qui leur permettrait de vivre convenablement. L'

L'épiscopat Français ne crut pas bon d'accepter la Constitution Civile du Clergé, prétextant la réduction du nombre des évêques à un par département, et surtout parce que ces évêques devaient être élus par la population du diocèse.

L'assemblée s'imposa alors aux prêtres, en échange de la pension qu'ils recevraient un serment à la constitution.

"Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi, au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'assemblée Nationale et acceptée par le Roi". (1)

C'est ce serment, voté le 27 Novembre 1790, qui allait diviser le monde catholique : d'un côté les "assermentés" ou "jureurs" qui acceptaient la Constitution civile du Clergé, et de l'autre les "insermentés" ou "réfractaires".

La Constitution civile du Clergé a fait couler beaucoup d'encre, et des travaux considérables ont été faits par l'abbé Piel pour l'ancien diocèse de Lisieux et par Emile Sévestre (qui était lui aussi un ecclésiastique pour l'ensemble de la Normandie. (2) C'est principalement à partir de ces ouvrages et grâce aux archives que nous avons tenté d'examiner les réactions du Clergé Paroissial (et de ce Clergé seulement), face à la Constitution Civile du Clergé, dans les anciens cantons de St Pierre Sur Dives et de Notre Dame de Fresnay.

Le Clergé Paroissial en 1790. L

Le Canton de St Pierre Sur Dives comprenait 22 prêtres

- 4 vicaires,
- 2 Desservants,
- 16 Curés,

A cela il faudrait ajouter le prieur de l'hôpital de St Pierre Sur Dives que nous avons volontairement laissé de côté.

Ces 22 prêtres étaient répartis sur 16 paroisses :
BERVILLE, BOISSEY, BRETTEVILLE SUR DIVES, CAREL, DONVILLE, ECOTS, HIEVILLE, LIEURY, MITTOIS, MONTVIETTE, OUVILLE, ST PIERRE SUR DIVES, STE MARGUERITTE DE VIETTE, TOTES, THIEVILLE, et VIEUX PONT.

Le canton de N.D. de FRESNAY comptait lui : 14 prêtres répartis en 12 paroisses (ABBEVILLE, AMMEVILLE, GRANDMESNIL, GARNETOT, LA GRAVELLE, LE TILLEUL, MONTPINCON, N.D. de FRESNAY, REVEILLON, ST GEORGES EN AUGES, ST MARTIN DE FRESNAY et VAUDELOGES.)

Sur ces 14 Prêtres, il y avait 13 curés (dont deux à St Martin de Fresnay) et un vicaire, qui assistait l'un des curés de St Martin de Fresnay.

Le Serment

Huit prêtres sur 22 acceptèrent le serment constitutionnel dans le canton de St Pierre Sur Dives, ce qui représente 36,36 % de l'effectif. Dans le canton de N.D. de Fresnay, ils furent un peu plus nombreux (6 sur 14) soit 42,86 %

Rappelons que dans le diocèse de Lisieux, 96 prêtres sur 212 furent assermentés, soit 45,76 %. Nous voyons donc que le canton de St Pierre sur Dives est nettement en dessous de la moyenne diocésaine, alors que celui de N.D. de Fresnay en approche. (citons par exemple le canton voisin de Livarot où 54,16 % des prêtres acceptèrent de prêter serment). Les prêtres qui prêtèrent serment à la Constitution furent les curés de ABBEVILLE, AMMEVILLE, BOISSEY, BRETTEVILLE, GARNETOT, HIEVILLE, LIEURY, MONTVIETTE, St MARTIN DE FRESNAY (un seul des deux), STE MARGUERITE DE VIETTE, ST GERGES en AUGE et LE TILLEUL, ainsi que les vicaires de MONTVIETTE et de STE MARGUERITE DE VIETTE.

Mais tous ne réagirent pas de la même façon : certains hésitèrent, prêtèrent serment puis se rétractèrent, d'autres s'engagèrent totalement dans l'un des deux camps qui s'opposaient.

Les prêtres extrémistes

Les cantons de N.D. de Fresnay et de St Pierre Sur Dives comptaient quelques prêtres que l'on pourrait qualifier "d'extrémistes".

Le champion de la Révolution, le défenseur de la Constitution civile du Clergé est indiscutablement l'abbé Leboucher, curé d'Ammeville depuis 1787, et alors âgé de 37 ans. Après avoir prêté serment, il fit l'éloge de la Constitution par ces mots : " je donne l'adhésion la plus parfaite (à la Constitution civile du Clergé), apercevant le désir qu'elle a de faire revivre les beaux jours de la primitive Eglise pour la réforme des abus introduits dans le sanctuaire ; tels sont mes vrais et sincères désirs".

On peut dire que ce sont là des idées appartenant à une minorité de l'effectif ecclésiastique, à ce Clergé "éclairé", qui prêchait un retour à la pauvreté réelle pour tous les prêtres.

Monsieur Leboucher était tellement partisan de la Révolution et de la République qu'il s'engagea à fond

dans la vie publique et qu'il se fit élire président de l'Administration Municipale de son canton. Mais dans les dernières années du XVIII^{ème} siècle, Monsieur Leboucher quitta la commune d'Ammeville pour celle d'Abbeville en même temps qu'il perdait un peu de son ardeur révolutionnaire.

Si le cas de l'abbé Lebouché est unique dans les deux cantons étudiés, un autre ecclésiastique, Monsieur Milcent, curé de Garnetot, âgé de 71 ans fut élu Maire de sa commune, et le resta jusqu'en 1793.

Au contraire, le plus virulent adversaire de la Constitution civile du Clergé fut sans doute l'abbé Jarry. Pierre François Jarry était docteur en théologie et curé d'Ecots. Dès le 20 Janvier, l'abbé Jarry monta en chaire et fit la lecture d'une lettre de l'évêque de Sées, adressée à : "Messieurs du Directoire", violent discours contre la Constitution civile du Clergé. La Municipalité lui interdit alors de lire dans son église toute lettre en provenance de l'évêché. Mais cela n'empêcha pas l'abbé Jarry, chaque dimanche de prononcer de longs et violents réquisitoires contre la Constitution et contre la Révolution. Le 27 février, il refusa de prêter serment, et Monsieur Olivier, son vicaire, prononça ce discours :

"Persuadé donc que la nouvelle organisation du Clergé de France (...) est contraire à la discipline et à la doctrine invariable de l'Eglise, je ne serai pas assez malheureux pour en jurer le maintien contre le témoignage de ma conscience et la doctrine de presque tous les évêques de ce royaume (...)"

On peut essayer de mesurer le nombre de "combattants" de la Constitution, en regardant le nombre de prêtres qui durent s'exiler. MM. Piel et Sevestre en ont retrouvé quelques uns pour nos cantons : M; AUGER curé de VIEUX PONT. M. HUBERT, curé d'OUVILLE, s'exilèrent à Jersey M. ALLIOT curé de MITTOIS se réfugia à Londres et M. FOLIE curé de DONVILLE s'embarqua à Bernières entre le 6 et le 15 Septembre pour une destination inconnue.